

LA

# Petite Tunisie

**ABONNEMENTS :**

Tunis-Tunisie		France	
Un an.....Fr. 10	Six mois..... 6	Un an.....Fr. 12	Six mois..... 7
PAYABLES D'AVANCE			

Rédacteur en Chef: Em. LACROIX

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du Journal  
16, Rue Es-Sadikia — TUNIS

**ANNONCES :**

Annonces diverses..... la ligne	0 40
Réclames.....	0 60
Chronique locale.....	1 50
PAYABLES D'AVANCE	

## Les Poursuites du Roi Umberto contre la « Petite Tunisie » jugées par la Presse Française

Tunis, le 24 Septembre 1896

### DIPLOMATES DE CONTREBANDE!

Aujourd'hui que les poursuites dirigées contre nous, au sujet de notre attitude peu sympathique à l'égard de M. le roi Humbert, suivent leur cours à l'instruction criminelle, il nous est douloureux de constater les résultats acquis par cette politique coloniale néfaste que nous avons toujours combattue avec la dernière énergie et que nous combattons sans cesse, il est superflu de rajouter.

Nous ne voulons certainement pas rédiger un plaidoyer en faveur de notre cause, qui n'a besoin, pour sa défense, que l'approbation générale de nos concitoyens, unanimes d'ailleurs à approuver notre patriotique conduite.

Mais il se dégage de ce procès une leçon terrible contre la marche suivie par nos représentants dans les affaires administratives de la Tunisie. La facilité avec laquelle ils ont été contraints d'accorder d'aussi ridicules poursuites contre nous n'est que le couronnement de leur incapacité, de leur inertie et de la fausse situation dans laquelle les ont jetés toutes les compromissions, passées au détriment de la colonie entière.

Cette Tunisie qu'ils ont jusqu'à ce jour entourée d'une légende mensongère, il faut la dépeindre au point de vue économique véritable et démontrer qu'elle est loin de réunir tous les avantages que l'on a bien voulu lui accorder dans un but d'intérêts mesquins et privés.

Cette colonie, que la France le sache une fois pour toutes, est une région, jusqu'ici assez pauvre, dénuée de ressources et où il n'existe, malheureusement, ni commerce ni industrie, dans le sens véritable du mot.

Elle a découragé, jusqu'à ce jour, la main-d'œuvre française et englouti les capitaux hasardés, sans que nos gouvernants aient seulement tenté de soutenir ces deux éléments essentiels de la colonisation.

Nous ne croyons pas exagérer en affirmant que les principales productions du pays sont la vigne et les céréales :

La première, presque entièrement dans la main des colons français, n'a été, pour eux, depuis les débuts, que la cause de désillusions et de continuel déboires : notre administration n'a jamais eu le courage de prélever sur son budget, qui se solde pourtant annuellement par un excédent d'un ou

deux millions, les ressources nécessaires pour atténuer une partie des pertes, les années où la récolte est détruite par la sécheresse ou les souffles brûlants des vents du désert.

Elle a permis, toutefois, aux compagnies de navigation de signer entre elles un accord immoral au premier chef, qui fixe à un taux élevé les frais de transport des produits tunisiens en la métropole mais accorde des réductions énormes aux fonctionnaires pour aller passer la saison chaude en France.

La deuxième des productions, les céréales, dans la main des indigènes, accaparées par quelques trafiquants juifs, qui exploitent le crédit des arabes depuis des siècles, ne peut par cela même servir de base au commerce français.

Telles sont les ressources, et les seules qui puissent attirer l'attention des gens atteints de la fièvre de colonisation : le champ d'opérations n'est certainement pas large et les expériences tentées ne sont assurément pas encourageantes.

Au lieu d'étudier cette question capitale, et de parer aux inconvénients de ce manque de ressources, en élaborant un plan de commerce, intelligemment compris, on a préféré cacher la vérité, et pour sauver des intérêts particuliers, on n'a pas hésité à commettre, vis-à-vis de nos nationaux, la dernière des infamies.

Car il ne faut pas se dissimuler que par la honteuse réclame qui se fait en France pour attirer des petits colons en Tunisie, on détourne criminellement de la mère-patrie des bras qui lui sont nécessaires, et l'on pousse certains capitalistes à la faillite et à la banqueroute...

Il était pourtant facile d'ouvrir aux courageux français venus ici, sous la foi de fallacieuses promesses, la voie large du commerce, en les facilitant de tous les moyens — et qui sont multiples — dont peut disposer un gouvernement soucieux, avant tout, de ses propres nationaux.

On a bien poussé, il est vrai, à la construction d'une nouvelle ville, mais on ne l'a fait que dans le but d'être agréable à certains agioteurs. Nous n'aurions qu'à citer, pour exemple, le plan financier d'une conception et d'une hardiesse admirables qui a fait construire cette nouvelle ville sur un lac à peine desséché alors que de l'autre côté s'étendait une plaine immense et admirablement située pour être transformée en une cité magnifique.

Il est vrai que ce côté-là ne possédait pas de terrains appartenant au clergé.

De pareilles combinaisons ne peuvent que jeter le discrédit sur la propriété foncière.

Tels sont les résultats économiques et financiers réalisés par cette administration que nous avons le droit de combattre à outrance.

Mais là, encore, ne s'est pas arrêté tout le mal dont seule elle est la cause.

Cette politique a eu son contre-coup dans nos relations diplomatiques où l'on a toujours montré de l'ignorance crasse et où l'on n'a jamais fait acte de fermeté et d'énergie.

Les puissances étrangères ont appris à connaître cette administration et leurs représentants n'ont pas hésité à prendre vis-à-vis d'elle une attitude maîtresse et quelque peu hautaine; ainsi, après avoir sacrifié les ressources des français, elle n'a pas hésité à sacrifier l'honneur de la France.

Il est certainement douloureux de contempler l'ensemble d'un pareil tableau, mais il est vécu, et en cela nous faisons appel à la bonne foi des français qui résident en Tunisie.

Nous serions certainement les premiers à réclamer leurs vertus, si ces hommes qui nous ont acculé à la ruine, trouvaient un remède au mal profond qu'ils nous ont fait.

Nous serions les premiers à oublier leurs errements et leurs fautes et les premiers à tenter leur réhabilitation devant ceux qui leur doivent leurs malheurs et leur discrédit, mais pour le moment nous ne pouvons que constater ainsi les résultats de cette néfaste administration suivie depuis quinze ans par les divers diplomates de notre grande — à l'exception d'un seul, cependant, dont le nom est sur toutes nos lèvres — que nous avons eu le malheur d'insigne d'avoir à la tête du protectorat.

Mais aucun d'eux, empressons-nous de le dire bien haut, n'avait poussé aussi loin l'ignominie, la bassesse et la petitesse devant l'étranger et aussi loin dans le mépris de leurs concitoyens que les deux tristes augures qui trônent actuellement à la résidence générale de France.

Et nous ne voyons qu'un remède efficace pour que la situation change : c'est de faire passer la Tunisie du quai d'Orsay au département des Colonies : en un mot, de remplacer les diplomates de contrebande par des gouverneurs qui auront fait leurs preuves, avant d'être envoyés ici, dans des colonies de moindre importance que la Régence de Tunis.

Un des officieux — le quotidien pas hebdomadaire — a annoncé, samedi, que M. Révoil, qui ne devait partir pour France que le 15 octobre prochain, se rendait à Paris, le même jour, pour fournir au ministère tous les renseignements complémentaires dont il pourrait avoir besoin au sujet des affaires pendantes tunisiennes!

Nous nous demandons alors ce que pouvait

bien faire en France l'illustre Millet pendant les soixante-dix jours qu'il y a passés.

Les échos nous ont bien rapporté quelques-unes de ses frasques, mais que diable, il nous semble qu'il y a temps pour tout dans 70 longs jours.

Mais il vaut mieux le dire tout de suite: notre Millet ne s'est pas plus occupé de la Tunisie que s'il n'y avait jamais mis les pieds, il avait d'autres chats à fouetter et... il ne s'en est pas fait faute, n'est-ce pas, René?

### UN DOCUMENT

Quelques-uns de nos compatriotes ayant émis des doutes sur les poursuites dont la Petite Tunisie est l'objet de la part des autorités françaises — ô infamie! — sur la demande du gérant du consulat d'Italie, il signor Carletti, représentant présentement de M. le roi Umberto, en Tunisie, pour crime de lèse-majesté, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire le mandat de comparution reçu vendredi matin par MM. Lacroix, rédacteur en chef, Crouzet, secrétaire de la rédaction-gérant et Brigol, imprimeur :

#### MANDAT DE COMPARUTION

TRIBUNAL DE TUNIS

CHAMBRE

#### D'INSTRUCTION

Nous, Georges Boudet, juge faisant fonctions de juge d'instruction près le Tribunal de Tunis,

Mandons et ordonnons à tous huissiers ou agents de la force publique, sur ce requis, de citer à comparaître devant nous, le samedi 19 septembre mil huit cent quatre-vingt-seize, à neuf heures du matin, en notre Cabinet d'instruction, sis au Palais Khéreddine, à Tunis, le nommé Lacroix Emile, rédacteur en chef et ancien gérant (?) du journal la Petite Tunisie demeurant à Rhadès, pour y être interrogé sur des faits qui lui sont imputés et être procédé ainsi qu'il appartiendra.

Déclarant que s'il n'obéit pas au présent mandat, il sera contre lui décerné mandat d'amener.

Fait au Palais de Justice, à Tunis, le dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Le Juge d'Instruction faisant fonctions, (Signé) : BOUDET.

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize et le dix-huit du mois de septembre,

A la requête de M. le Procureur de la République près le Tribunal de Tunis,

J'ai, Brunier Jean, gendarme à Tunis, y demeurant,

Notifié le mandat de comparution qui précède, au sieur Lacroix Emile, rédacteur en chef et ancien gérant du journal la Petite Tunisie, demeurant à Rhadès.

Et, afin, qu'il n'en ignore et s'y conforme, je lui ai laissé copie du dit mandat à lui présent, en son domicile, parlant à sa personne.

BRUNIER.

Les incroyables sont-ils maintenant édifiés?

Les poursuites contre la Petite Tunisie ont-elles réellement lieu ainsi que nous l'avions annoncé?

Le mandat de comparution, il est vrai, est muet sur les faits qui sont imputés à la Petite Tunisie; mais nous l'avons déjà dit, c'est pour avoir osé traiter M. le roi Umberto de sombre et sinistre soudard que le gérant du consulat d'Italie a demandé officiellement, au nom de son souverain, à la résidence générale, gérée à ce moment par le triple-sec Révoil, des poursuites contre MM. Lacroix, Crouzet et Brigol qui se sont empressés de se rendre à l'invitation à eux envoyée, ne voulant pas donner occasion à l'honorable juge d'instruction intérimaire de dépêcher à leurs chausses toute la police plus ou moins lardétique.

On conviendra, tout de même, que c'est un triste pays que cette terre, soi-disant



MONTRES REMONTOIRS  
Or, argent et nickel  
tous systèmes  
Réparations Garanties

MAISON FRANÇAISE  
**Horlogerie-Bijouterie**  
A. PORTAIL, 4, rue Al-Djazira. — TUNIS

CHAINES  
Or, argent, etc., etc.  
ASSORTIMENT POUR MARIAGES  
Réparations Garanties

Il paraît sans doute que le silence...  
Mais, à Soussa, il y a un procureur de la République dont le devoir est de s'assurer si Petit n'a pas sous le coup de l'article 175 pour s'être fait le fournisseur de la Chambre Mixte du Centre, dont il est secrétaire et sous-secrétaire, vice-président et trésorier à la fois.

Quand l'audience...  
L'honorable M. Aurin est bien bon de se gêner et, à sa place, il y a bien longtemps que nous aurions mis nos menaces à exécution; cela nous aurait peut-être été l'envie de lui rappeler qu'il a escroqué une quinzaine de cents francs sur 2000, en mettant en tombola une villa qu'il ne possédait pas, puis que la dite villa a été louée par son propriétaire à M. S....

**Echos Tunisiens**  
LESSIVE PHÉNIX  
GRAND CAFÉ DE TUNIS  
RESTAURANT A LA CARTE ET A PRIX FIXE

Il paraît que M. Aurin, directeur du Casino d'Hamman El-Lif, l'heureux gagnant de la villa mausolée, aurait dit à M. Lacroix ou M. Croizat dans un coin, il leur arrangerait les choses!!!

L'honorable M. Aurin est bien bon de se gêner et, à sa place, il y a bien longtemps que nous aurions mis nos menaces à exécution; cela nous aurait peut-être été l'envie de lui rappeler qu'il a escroqué une quinzaine de cents francs sur 2000, en mettant en tombola une villa qu'il ne possédait pas, puis que la dite villa a été louée par son propriétaire à M. S....

Nous appelons, à ce sujet, l'attention de M. le procureur de la République qui voudra bien dire si le fait de mettre en tombola une chose que l'on ne possède pas, n'est pas une escroquerie parfaitement caractérisée.

**BRASSERIE DU CHAPITRE**  
RESTAURANT - CAFÉ MOSSIEUR

On lit dans la Dépêche du 19 septembre la communication suivante de M. Martin, président de la société de gymnastique la Gauloise:

Monsieur le Directeur de la Dépêche Tunisienne,  
Un journal local publie un entrefilet relatif aux fêtes d'octobre que nous organisons, et fait ressortir que seule, parmi les sociétés françaises de Tunis, l'Harmonie Française a été invitée à y prendre part. Cette feuille a été certainement mal renseignée, car une invitation a été adressée, le 17 courant, à M. le vice-président de La Chorale, en l'absence du président.

Nous ferons remarquer à M. Martin, que son invitation, à La Chorale et à la Chorale, n'a été adressée que le 17 septembre, alors que les affiches annonçant les fêtes et mentionnant toutes les sociétés italiennes, avaient été apposées sur les murs de la ville, au moins une huitaine de jours auparavant, et ce n'est plus, d'où, il faut conclure, que M. Martin ne voulait pas faire appel au concours de ces deux sociétés qui l'empêchent, peut-être, de dormir, et dans ce cas, nous espérons que celles-ci auront assez de dignité pour refuser une invitation, non seulement tard venue, mais encore faite de mauvais gré et seulement devant le tolle qui s'est élevé dans le moment dans toute la colonie française.

**Brasserie GEORGES**  
RESTAURANT A TOUTES HEURES

Le Libre Journal en a lancé une bien bonne, cette semaine, en annonçant que M. le président du tribunal mixte, M. Lécuyer, allait prendre la direction du casino de Khéreddine!

Pour un canard, il est de taille.  
Tous les courriers nous ramènent des fonctionnaires qui attendent patiemment à la queue leu-leu après leur résiliation.

La vie va enfin reprendre son cours à Tunis; ce n'est pas trop tôt et les boutiquiers, comme les appelle M. Millet, ne s'en plaindront pas.

Le sieur Petit, qui lui rapporteur des impôts du timbre et de l'enregistrement à la Conférence Consultative, se montre agréablement des Soudaisiens lorsqu'il se plaint de la façon dont on a traité avec laquelle on applique le décret sur les deux impôts qu'il a contribué à nous donner, en les votant, pour en voir le fruit.

Espèce de fumiste, va!  
BOCK ORBEC, boisson à la mode

Dans quelques jours, on pourra aller de la porte de France à la porte de France, en passant par les rues Al-Djazira, sans Djedid, bab Belad et rue des Français, sans descendre de tramway, c'est ce qu'on appelle la circulaire.

Cette innovation aura lieu dès que les croisements nécessaires auront été terminés.

Nos félicitations à l'honorable directeur pour cette amélioration importante dans son service.

La fête d'Hamman El-Lif a été incontestablement la plus réussie et la mieux de toutes celles de cette année.

Nos meilleures félicitations aux organisateurs et à M. Paonessa, l'artificier bien connu, qui avait été chargé de la décoration du bal.

M. Pierre Lescot, chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer sa clientèle que depuis le 12 juin, ses cabinets et laboratoires dentaires sont transférés place de la Résidence (maison Racine). Entrée par la rue de Rome.

**BRASSERIE DU PHÉNIX, rue Amicéar**  
PLATS DU JOUR

Vous avez reproduit, après la Libre Parole, un avis adressé à ce journal, par M. Pierre Ortolan, demeurant à Marseille, qui déclare être le seul descendant du même nom de l'éminent professeur à la faculté de droit de Paris.

Il faut croire que l'Ortolan de Marseille est un pauvre d'esprit pour ne plus se souvenir qu'il y a, de par le monde, un Bonnier qui est Ortolan alors que lui n'est simplement qu'un Ortolan sans être Bonnier.

**GRAND CAFÉ GLACIER**  
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS

Est-ce que malgré les affirmations formelles que nous avons reçues relativement à la construction de la gare de Radès, celle-ci ne se ferait pas?

Nous commençons à en avoir grand peur, car nous avons vu des maçons occupés à réparer une salle de débarras attenante à la station actuelle, salle de débarras qui serait, dit-on, transformée en salle d'attente.

Si l'en était ainsi, il faudrait avouer qu'on ne pourrait pas mieux se moquer du public et qu'il faudrait voter aux prochaines le ministre actuel des Travaux Publics.

**DERNIÈRE HEURE**

Le festival musical, avec fête de gymnastique, organisé (!!) par M. Martin, de la Gauloise, avec le concours des sociétés italiennes, n'aura pas lieu le 18 octobre.

M. Martin a abandonné son projet devant le refus des sociétés françaises de prêter leur concours alors qu'elles avaient été préalablement tenues à l'écart.

Nous croyons savoir, cependant, que toutes les sociétés réunies se proposent d'organiser un concours musical et de gymnastique qui aurait lieu l'an prochain, au mois de mars ou avril.

**AVIS IMPORTANT**

Les soussignés, Mahmoud ben Belkassen ben Salah Zoughlami et Mahmoud ben Robaïr-Pacha, tous deux, en leur qualité de moudjahid (administrateurs) du bien habous de bou Sidi Tabet ben Chennouf constitué au profit des Ouled-Cheikh-Sidi-Mohamed-Bou-Rhelifa-Ezoughlami ont l'honneur de prévenir le public que toutes cessions, locations, ou transmissions de droits de gisements de phosphates sis dans le djebel Senatir, le djebel Essif et le djebel Djirda et autres, faisant partie de l'enchir d'il Djerdat, sis à Behiret-Bir-Mageona, caïdat de Zghalma, contrôle du Kef, qu'ils sont chargés d'administrer et de gérer, faites ou contractées par le sieur Joseph-François Targe, par son mandataire ou représentant, sont considérées comme nulles et non avenues, attendu que le bail qu'il prétend avoir contracté, et qui fait l'objet d'un procès pendant au Chara de Tunis (Tribunal religieux musulman), et que le Mokaddem qui avait consenti ledit bail a été, de ce fait, révoqué par jugement du me Hiss ben-hite dudit Chara, rendu en date du onze juin mil huit cent quatre-vingt-seize; et que les copies faites par M. Targe, en vue du paiement du montant de la location, ont été justement et dûment refusées par acte légal rédigé par M. Sebaut, huissier à Tunis.

En conséquence, M. Targe est dans l'impossibilité légale d'exercer d'aucun droit basé sur la prétendue location soit pour sous-traiter, soit pour exploiter les gisements de phosphates dudit enchir avant que la solution définitive au Chara soit terminée.

Tunis, le dix septembre mil huit cent quatre-vingt seize.

(Signé): MAHMOUD BEN BELKASSEM.  
MAHMOUD-PACHA.

**Avis**

MM. les amateurs d'escrime sont informés qu'une salle d'armes située, 21, rue Sidi-Zahmoul, s'ouvrira le 1<sup>er</sup> octobre prochain, et qu'ils y trouveront tout le confort désirable.

**CERCLE CASINO DU PALAIS KHÉREDDINE**

Le Comité du Cercle Casino du Palais Khéreddine a l'honneur d'informer le public que tous les jeudis: soirée dansante pour enfants, de 5 à 7 heures du soir.

Tous les jeudis et dimanches à 8 heures et demie du soir, soirée théâtrale.

Sam. 1<sup>er</sup> septembre. — Grand bal, suivi de cotillon, organisé par le comité du cercle et offert aux invités et aux membres de leur famille.

**MAISON F. DUC**  
**Hotel-Restaurant Californie**  
44, Cours Belsunce — MARSEILLE  
Service à la carte et à prix fixe  
GUYAUD ET RICHAUD, successeurs

**Entreprises générales d'électricité**  
FÉLIX DAPOIGNY  
successeur  
DE J. CHEVALIER  
TUNIS: — 20, Rue Essadikia, 20. — TUNIS

**Restaurant d'Athènes**  
Vin de Samos  
(authentique) de provenance directe  
Prix: 1 fr. 50 le litre. On porte à domicile  
CHEZ M. PAPAYANNI  
Rue de l'Eglise, 4, Tunis

**QUINQUINA VINCENT**  
(Marque déposée)  
Vente des Vins de l'Archevêché de Carthage  
(GROS ET DÉTAIL)  
Expéditions par Caisses et par Futs dans tous les pays  
par colis postaux dans toute la France  
Cartage  
S'adresser à M. H. VINCENT, négociant rue du Soudan, près de la Gare — TUNIS.

**TERMINUS-HOTEL**  
J. MAILLODS, propriétaire  
Place de la Gare Française. — TUNIS  
(Cuisine Recommandée)  
Cet établissement se recommande à MM. les Voyageurs, Touristes et Négociants par son confort, sa situation centrale, son installation et son aménagement entièrement neuf.  
Prix Modérés

**René Delarue**  
14, Rue d'Espagne, Tunis

VI  
Eau  
fin  
GE  
HYG

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au Coaltar saponiné Le Bœuf qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'un innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Le flacon, 2 fr. ; les 6 flacons, 10 fr.  
Se défier des contrefaçons  
DÉPÔT: à la Pharmacie E. NÉE

17 fr. INCROYABLE!  
la véritable Moutarde  
RÉGULARDOR.G.  
Garantie deux ans  
en vente chez  
D. LAUSLAS  
Horloger-Bijoutier  
AVENUE DE FRANCE, 9.  
Grand Assortiment de Décorations  
en bijouterie, orfèvrerie et argent

**L'EXTRAIT de VIANDE LIEBIG**  
est INDISPENSABLE dans  
TOUTE BONNE CUISINE  
pour améliorer  
POTAGES - SAUCES - RAGOUTS - LÉGUMES - ETC.

Le meilleur reconstituant EST LE

**Vin Tonique des Suffètes**

à base de Kola-Coca, phosphate de chaux, jus de viande, cacao et colombo, préparé à la Pharmacie Lyonnaise, 12, rue d'Italie.  
Ce vin, d'un goût excellent, convient à tous les âges et permet de supporter facilement les grandes chaleurs.

**CABINET D'ACCOUCHEMENT**  
Sage-femme de 1<sup>re</sup> classe  
CONSULTATIONS TOUS LES JOURS  
2, Rue de Suède, 2  
(En face la Salle des Ventes)  
RECOMMANDÉE.

**PILULES PURGATIVES & DÉPURATIVES DE KORBUS**

Un très grand nombre de personnes ont rétabli leur santé par l'usage de ce remède populaire employé depuis longtemps.  
Très efficace, économique et facile à prendre. Purifie le sang et convient dans toutes les maladies dépendant de mauvaises digestions et de paresse intestinale.  
2 francs la boîte  
Dépôt: PHARMACIE CENTRALE DE PARIS

**LA GOULETTE**  
BAINS DE MER  
Saison balnéaire 1896  
**LA GRANDE ROTONDE**  
Propriétaire: Victor BESSIS

RESTAURANT DE 1<sup>er</sup> ORDRE  
Cabines de Bains. — On peut louer pour la saison  
CONSOMMATIONS DES PREMIÈRES MARQUES  
DIMANCHE, JEUDI, SAMEDI  
**GRAND CONCERT FRANÇAIS**  
On prend des pensionnaires

**ATELIERS DE CONSTRUCTION MÉTALLURGIQUE**  
H<sup>te</sup> OBRE

Avenue de Carthage. — Tunis  
AVIS M. H. OBRE, serrurier-constructeur et dépositaire de diverses maisons, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que, vu l'extension de son travail et pour cause d'agrandissement, ses ateliers et bureaux sont transférés Boulevard de Carthage, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1896.

**CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE**  
DU  
**CAFÉ-RESTAURANT AMÉRICAIN**  
Rue de Bone — TUNIS  
Cuisine Bourgeoise  
Déjeuner: 2 fr.; Dîner: 2 fr.  
SERVICE A LA CARTE  
CONSOMMATIONS DE 1<sup>er</sup> CHOIX  
A partir du 1<sup>er</sup> octobre  
le "Restaurant Américain" restera ouvert toute la nuit

**FABRIQUE DE BRIQUES ROMAINES**  
C. ODINO  
Place Bab-Saadoun

Les briques romaines défont toute concurrence comme excellence de matériaux et de facture; elles offrent l'avantage du 25 0/0 sur les concurrents.  
Le mètre carré depuis 1,50  
On livre immédiatement.  
On se charge de toute espèce de construction.

**AUX FOUDEIERS RÉUNIS**  
DEVILLE & C<sup>ie</sup>

LA PLUS ANCIENNE MAISON DE TUNIS  
Bureaux: Avenue de la Marine, 19. —  
Ateliers: Avenue de Carthage.  
3 premiers prix, 2 médailles d'or  
et une de vermeil  
FABRIQUES DE FOUDEIERS  
DE CUVES, DEMI-MUIDS  
ET DE VAISSELLE VINAIRE EN TOUS GENRES  
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Grand stock de foudres et de demi-muid  
construits pour la récolte prochaine  
LOCATION DE DEMI-MUIDS  
à des prix modérés

**AUX ARMES DE SAINT-ÉTIENNE**  
C. BOURY, Armurier  
TUNIS — 23, Rue Al-Djazira. — TUNIS

M. BOURY a l'honneur d'informer le public qu'on trouvera dans ses magasins rue Al-Djazira n° 23, un grand assortiment d'instruments de pesage des meilleures fabriques françaises et dans d'excellentes conditions.

Le gérant: U. CROUZET.  
Tunis — Imp. BRIGOL, rue Es-sadikia 16

A VENDRE  
OU A LOUER  
A MANULA-RADÉS

Bel établissement de café-restaurant  
entièrement remis à neuf  
S'adresser au bureau du journal.

Grande Boulangerie  
et Pâtisserie Anglaise

Wagner et Albrecht  
24, Rue d'Italie, 24  
et rue de la Commission, 8 - TUNIS

Succursale à Hammam-Lif

Brioche. — Croissants. — Petits  
Pains pour thé et café. — Bonbons.  
— Gâteaux. — Tartes. — Desserts,  
etc.  
Pains de luxe et de ménage. — Spé-  
cialités de Pains anglais. — Biscuits.  
— Pâtés fins. — Vins fins et liqueurs  
de premier choix. — Petits fours.  
Fournitures pour soirées, Baptêmes.  
Mariages et Bals.

Compagnie Algérienne

SOCIÉTÉ ANONYME  
Capital 16 MILLIONS entièrement versés  
Comptoir de Tunis  
Avenue de France  
Escompte, recouvrements, avan-  
ces sur titres et marchandises, chè-  
ques et lettres de crédit sur tous  
pays, encaissements de coupons,  
ventes, achat sur garde de titres.  
Intérêt bonifié aux déposants de  
fonds 2 0/0 — Bons de caisse, bons  
trois ans et deux ans, 3 0/0; bons à  
un an et quatre ans, 3 1/2 0/0;  
bons à cinq ans, 4 0/0.

Domaine P. Potin  
CHAUX  
HYDRAULIQUE  
et Ciments

Dépôt : rue du Portugal

5 Médailles d'Or — Grand Diplôme  
d'honneur, Paris 1889

Demange Frères & Alioth

Propriétaires-Industriels

PAU, SOUSSE, BORDEAUX

HUILES D'OLIVE DE TUNISIE

Garantie pure de tout mélange

EXPÉDITION ET COLIS POSTAUX DE 5 KILOS  
en Tunisie, Algérie, Corse, France  
et à l'étranger.

Livraison à domicile en estagnon  
DE 5, 10, 15, 20 et 25 KIL.

S'adresser pour toutes les Com-  
mandes à M. PAUL NADAL, repré-  
sentant pour la Tunisie, 10, Rue d'Ita-  
lie. — TUNIS.

Envoi franco d'échantillons sur demande

Boulangerie Viennoise

8, Boulevard de Paris

Ferdinand HEINRICH

SPECIALITÉ DE PAINS VIENNOIS

Croissants au Beurre

Petits pains pour Restaurants et Hôtels  
ON PORTE A DOMICILE

Banque de Tunisie

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital 8 millions de francs

Siège social à Tunis

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et Recouvre-  
ments. — Avances sur prêts, sur la  
marchandise et sur hypothèques  
immobilières ou maritimes. — Dé-  
pôts à vue et à échéances fixes —  
Garde de titres au Payement et es-  
compte de coupons. Reports. —  
Cotisations de bourse au comptant et à  
terme sur tous les marchés euro-  
péens. — Emission de chèques et  
de lettres de crédit sur tous pays.

SOUSCRIPTIONS — ÉMISSIONS

A. GAUVAIN

Dépositaire des produits de la Maison  
Saint Frères

TUNIS 22, rue d'Espagne, 22, TUNIS

Toiles à voiles et galvanisées —  
tentes et tapis — rideaux — toiles et  
sacs — moquettes — chemises — gi-  
lets de chasse — espadrilles — san-  
gles, septain — cordages et ficelles.

BOIS DU NORD  
Madriers, Planchettes, Chevrons, Linteaux de toutes  
Lattes à Platond

BAPTISTIN BRÉMOND  
SCIERIE MÉCANIQUE — MENUISERIE & CHARPENTE  
Avenue de la Marine, 1, 2, 3 et rue de Belfort — TUNIS

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE  
Maison renommée pour ses produits extra, fondée en 1881

Aimé EYRIÈS  
Denrées Coloniales, Conserves Alimentaires Françaises et Anglaises

APERÇU DE QUELQUES PRIX :  
Café vert Moka . . . le kilo. 3 20 | Café vert Rio . . . le kilo 2 40  
— Martinique . . . 3 20 | Sucre Lebaudy, en boîte. . 0 40  
— Santos . . . 2 50 | — Saint-Louis 0 50  
Beurre frais de Macon. . . . . 2 50

VINS FINS, LIQUEURS ET SPIRITUEUX DE MARQUES  
à des prix défiant toute concurrence loyale  
ON PORTE A DOMICILE TÉLÉPHONE N 13

"L'AFRIQUE FRANÇAISE"  
Compagnie anonyme algérienne et française d'assurances à  
primes fixes contre l'incendie et les accidents

Capital : UN MILLION  
Siège social : BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE, 23 — Alger

Incendies Accidents

propriétés mobilières et im- Collectives pour chantiers, travaux  
mobilières agricoles, sapeurs-pompiers

RÉCOLTES SUR PIED Individuelles, chevaux et voitures

en gerbes et en meules bris de glaces

S'adresser à M. Solhaune, agent général à Tunis, rue de  
la Poste, 7, et à M. Perrucca, agent général à Sousse.

LE MONDE  
Cie Française d'Assurances sur la vie et contre l'incendie

SIÈGE SOCIAL : PARIS, 16, rue Lepelletier

SOUS LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT



La Cie Le Monde opère à primes fixes. Elle assure conjointement  
les propriétaires et les locataires une prime inférieure à celle applicable  
à chacun séparément; la Cie affranchit de toute responsabilité les familles  
et les domestiques des assurés.

Les polices de la Compagnie Le Monde sont acceptées par Le Cré-  
dit Foncier de France.

S'adresser pour tous renseignements à M. G. ATTIA, agent  
général et inspecteur de la Cie à Tunis 25 Avenue de Paris

MATÉRIEL AGRICOLE ET INDUSTRIEL  
Chemins de fer portatif Decauville

FABRIQUE DE NOUVEAUX  
de tous Systèmes

Aristide ALONZ  
CONSTRUCTEUR HABITANT  
- MUSTAPHA ALI  
Maison fondée en  
1844

Charrues, herses, scarific-  
seurs, moissonneuses-lieuses, l  
teuses, etc. mopl. les, bat-  
teuses, etc.

Raymond VALENSI, ingénieur  
civil, Tunis

MAISON PIERRE AUVIN  
A. LIODET, successeur  
TUNIS

Marbres bruts et ouvrés  
Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie

CHEMINÉES DEPUIS 10 FRANCS

Articles de fumisterie, carrelages, escaliers, monuments funéraires

Bureaux et magasins : 7, Rue d'Espagne.

Vastes Entrepôts : Rue d'Italie

N. B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la maison pour la pose de  
travaux.

AUX CISEAUX D'OR  
Fabrique générale d'instruments et d'appareils de Chirurgie et de Médecine

Maison de confiance, fondée en 1893

L. THIERS, — Rue Al-Djazira, 26. — TUNIS

Orthopédiste, Mécanicien, Coutelier, Bandagiste

Instruments de chirurgie et pour vétérinaires, couteaux de poche ex-  
tra fins, coutellerie fine, coutellerie de table, canifs coupe-cors, ciseaux.

Séateurs, greffoirs, pique-vins, rasoirs garantis, tondeuses humaines  
des meilleurs systèmes, tondeuses pour chevaux, chiens, moutons.

Outils pour bouchers, charentiers, cuisiniers horticulteurs, vigneron etc.

Bandages pour toutes hernies, ceintures hypogastriques, suspensoirs,  
bas élastiques et en peau de chien, gouttières, attelles, jambes de bois,  
membres artificiels, béquilles, articles de voyage pour malades.

Urinoirs, irrigateurs, injecteurs, sondes, pulvérisateurs, seringues sous-  
cutanées, ceintures-ventrières, articles d'allaitement et d'hygiène. — Ré-  
parations et aiguisage en tous genres.

Maison recommandée par ses articles supérieurs en qualité et solidité

TRANSIT INTERNATIONAL  
P. DANI & FILIJS

Correspondant spécial de la Compagnie des Messageries Maritimes à la Nouvelle

GONDRAND FRÈRES, Agents

Assurances maritimes. — Réassurance. — Service des bagages aux  
arrivées et départs des paquebots.

L'agence et portant les insignes GONDRAND FRÈRES est en perma-  
nence à la salle des douanes.

Magasin de dépôt. — Opérations en douane. — Avances sur mar-  
chandises. — Camionnage pour la ville et la campagne. — Déménage-  
ments.

TARIFS MODÉRÉS ET AGRÉÉS PAR LES ADMINISTRATIONS LOCALES  
(La maison délivre des billets circulaires sur tous les réseaux de  
chemins de fer.)

Un emballer de Paris est attaché à l'Agence

"LE PHENIX"  
COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES  
CONTRE L'INCENDIE ET LA VIE

SIÈGE SOCIAL : 33, rue Lafayette. — PARIS

Agent général pour la Tunisie:

M. Ch. BAUDOT, 26, Rue Sadikia. — TUNIS

PRINCIPALES SOUS-AGENCES :

MM. NESTLER aîné, à Sousse; PAGLIARIELLO, à Sfax; PAYRON, à Gabès

WAROQUIER, à Méhdia; SAVON FRÈRES, à Bizerte; PHILIPPE SAON

à La Goulette, Kram et environs; GRILL, à Medjer-el-Bab; MORT

à Souk-el-Arba; GUESOT, à Ghardimaou et LAMY, à Kairouan.

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie  
Société anonyme — Capital 30 millions

SUCCURSALE DE TUNIS 8, rue Es-Sadikia, 8

Escompte, recouvrements, ordres de Bourse, avances sur titres

encaissement de coupons, chèques et lettres de crédit.

Dépôts à vue et à échéance fixe:

A vue 2% — 6 mois 2 1/2% — 1 an 3%

Demandez Partout  
LE KINA BELLOT  
ABSINTHE ET AMER CONILH

BELLOT, Distillateur à Tunis

Dépôt général des eaux minérales de VICHY

des liqueurs fines de la maison Lavaine et C<sup>e</sup> et du champagne

Montebello.

ÉPICERIE ET COMESTIBLES  
GROS DOURA Frères DETAIL

TUNIS, rue des Glacières, 25, 27

Denrées coloniales, légumes secs, conserves alimentaires

Semoules et Farines — Pommes de terre

LIQUEURS ORDINAIRES ET DE PREMIÈRES MARQUES

Comptoir National d'Escompte de Paris  
SOCIÉTÉ ANONYME

au capital de 100.000.000 de francs

AGENCE DE TUNIS

Th. PROUST\*, directeur

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur  
titres et sur marchandises, délivrance de chèques, titres de propriété, etc.

ordres de Bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses  
sur titres, lettres de crédit pour voyages, etc., etc.

Dépôts à vue et à échéances fixes

A vue 2% — 3 ans 3 1/2% — 4 ans et au-delà 4%

A 1 an 2 1/2% — 2 ans 3%

A 2 ans 3%

Loction de coffres-forts

Des coffres-forts et compartiments de coffres-forts sont mis à la dispo-  
sition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriété, etc.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants  
a plus grande sécurité contre les risques de vol et d'incendie.

C<sup>e</sup> DE NAVIGATION MIXTE  
Cie TOUACHE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.730.500 FRANCS

Service postal Français

AGENCE DE TUNIS

Services réguliers à grande vitesse entre la France et la Tunisie

Transports des passagers, des marchandises et des dépêches

DÉPARTS tous les mardis, à midi, de MARSEILLE pour TUNIS;

— tous les jeudis, à 5 h. soir, de MARSEILLE pour TUNIS, la

Côte tunisienne et TRIPOLI;

— tous les Mardis, à 4 h. 1/2 du soir, de TUNIS pour MARSEILLE;

— tous les Vendredis, à 2 h. du soir, de TUNIS pour MARSEILLE;

— tous les Dimanches, à 4 h. 1/2 du soir, de TUNIS pour SOUSSE,  
MONASTIR, MEHDIA, SFAK, GABES, TRIPOLI et DJERBA.

ARRIVÉES de MARSEILLE, tous les jeudis et samedis matin;

de TRIPOLI, DJERBA, GABES, SFAK, MEHDIA, MONAS-  
TIR ET SOUSSE, tous les Lundis matin.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 3  
rue d'Allemagne

L'Agent, J. B. PÉDELUPÉ.

Compagnie Générale Transatlantique  
SERVICES POSTAUX A GRANDE VITESSE

Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille

Départ de Marseille..... Vendredi à 4 heures soir

Arrivée à Tunis..... Dimanche à 5 heures m.

Départ de Tunis pour Malte..... Dimanche à 3 h. 30.

Arrivée à Malte..... Lundi à 9 h. 30 matin

Départ de Malte pour Tunis..... Lundi à 5 h. soir.

Arrivée à Tunis..... Mardi à 11 matin.

Départ de Tunis pour Marseille..... Mercredi à 3 h. 30

Arrivée à Marseille..... Jeudi à 5 h. matin

Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Sousse-Tunis-Marseille

Départ de Marseille..... Lundi à 4 heures

Arrivée à Tunis..... Mercredi à 5 h. matin

Départ de Tunis pour Sousse..... Mercredi 3 h. 30 soir

Arrivée à Sousse..... Jeudi à 3 h. 30 s.

Départ de Sousse pour Tunis..... Jeudi à 5 h. soir.

Arrivée à Tunis..... Vendredi à 5 h. m.

Départ de Tunis pour Marseille..... Samedi à 3 h. 30 soir.

Arrivée à Marseille..... Lundi à 5 h. matin.

Prix des Places:

1<sup>re</sup> classe, 100 fr. 2<sup>e</sup> cl. 70 fr., 3<sup>e</sup> cl. 30 fr., 4<sup>e</sup> cl. 15 fr. nourriture comprise

AVIS IMPORTANT

MM. les voyageurs sont instamment priés de retirer leurs billets de  
passage à Tunis.

L'enregistrement des bagages a lieu à Tunis-Port et cesse une heure  
avant celle fixée pour le départ.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Gé-  
nérale Transatlantique, 1, rue Es Sadikia.